

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 26 JANVIER 2023
à 20h00 à la mairie, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 décembre.

Affaires juridiques et Urbanisme

1. Modification de la délibération n°04-20122022 portant sur l'intention d'acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon du lot n°10, sis ZAE de Réganeau.

Budget, Finances

2. Autorisation à constituer des garanties pour certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL) - Année 2023.
3. Budget principal Ville - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023.
4. Budget annexe équipement culturel La Caravelle - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023.
5. Débat des orientations Budgétaires 2023.

Ressources humaines


6. Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde – Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail.
7. Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et saisonniers pour l'année 2023.
8. Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal.
9. Mise à jour du tableau des effectifs du personnel équipement culturel La Caravelle.

Administration générale

10. Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

Questions et informations diverses

Affiché et mis en ligne, le 20 janvier 2023



Le Maire,
Manuel MARTINEZ